

**PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
13 OCTOBRE 2011**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie le 13 octobre 2011 à 18 h 30 sous la présidence de Mme BOUGIS, Maire.

**Étaient présents :** M. LAUNEY, M. SAILLARD (18H55), Mme CHATEL, M. LECARPENTIER, Adjoints;  
Mme DUCHEMIN, M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, M. BAMEUL, Pierre PICHON,  
M. BAILLEUL

Formant la majorité des membres en exercice

**Absent(s) excusé(s):**, Mme Corine BEAUGÉ, M. LE FORESTIER

**Absent(s) non excusé(s):** M. Michel BAMEUL

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Pierre TOLLEMER

-----

**Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire demande à chacun de se recueillir en mémoire de Monsieur Auguste PASQUIER, Maire honoraire, décédé le 2 octobre dernier.**

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2011**

Mme le Maire remet à chacun des membres le récapitulatif des subventions versées en 2010 en précisant que chaque association bénéficiaire a fourni une copie des budgets et des comptes de l'année écoulée.

Après avoir pris connaissance des différentes demandes, il est procédé à l'attribution des subventions 2011, selon le tableau ci-dessous.

Pour chacune des attributions, le vote est unanime à l'exception de la subvention exceptionnelle attribuée à l'association « les Starlettes Sottevastaises » pour l'achat de costumes d'hiver :

- sur 11 votants : 6 voix pour 1 500 € et 5 voix pour 1 000 €,

A la majorité des voix, une subvention de **1 500 €** est donc attribuée à titre exceptionnel, pour l'achat de costumes, à laquelle s'ajoute les **500 €** de subvention de fonctionnement annuelle.

Par ailleurs, il est émis sursis à statuer pour les associations ci-dessous :

- Association Futsal Sottevast
- Secteur d'Action Gérontologique de Bricquebec

ORGANISME	OBSERVATIONS	SUBVENTIONS 2011
A.S. SAMBO SOTTEVAST	90€ suppl. : prix tirage au sort forum des associations	590.00
ACPG CATM SOTTEVAST		150.00
AMICALE DES CHASSEURS		200.00
AMICALE DES CHEVEUX BLANCS	Délib.CM du 08/09/11	2 000.00
ASSO BIEN VIVRE NOTRE TEMPS LIBRE		200.00
ASSOC SOTTEVAST BADMINTON		350.00
CLUB 3E AGE TOUJOURS JEUNES		200.00
ASSOCIATION MODERN DANSE		500.00
ETOILE SOTTEVASTAISE		1 000.00
ASSOCIATION SPORTIVE DE SOTTEVAST	FC Sottevast St-Joseph	1 000.00
	Section Vétérans de Sottevast	350.00
ASSOCIATION FUTSAL	Continuité association ?	Sursis à statuer
FRANCE SHOKOTAN KARATE-DO	Sous réserve présentation comptes (comptes non présentés en 2010 : subv .non versés)	200.00
LES STARLETTES SOTTEVASTAISES	+ 1500 € achat costumes d'hiver	2 000.00
A.P.E. LA RECRE SOTTEVASTAISE	bénéficie des recettes du bal et de la vente des lampions du 14/07	400.00

ADEVA		100.00
ASS. DEVELOPPEMENT SOINS PALIATIF HOPITAL DE VALOGNES		150.00
ASS COEUR CANCER		250.00
ASS. ACT.GERONTOLOGIQUE BRICQUEBEC	mise en veille de l'association ?	Sursis à statuer
ASS. DES SCLEROSES EN PLAQUES		100.00
CROIX ROUGE FRANCAISE VALOGNES		100.00
MUTUELLE DU TRESOR		15.00
SECOURS CATHOLIQUE		150.00
TELETHON/ A.F.M.		100.00
ASS FRANCAISE DIABETIQUE NRD COTENTIN		50.00
ASSOC.JEUNES SAPEURS POMPIERS DU CLOS NORMAND BRICQUEBEC		300.00
LES RESTAURANTS DU CŒUR ST LO		100.00
ASSOC.FRANCE ALZHEIMER MANCHE		100.00
<b>MONTANT DES SUBVENTIONS 2011</b>		<b>10 655 €</b>

### PROJET ZONE LOGEMENTS

Suite aux offres des cabinets d'études, Madame le Maire fait part des visites faites avec ses adjoints, de zones d'habitat dont la maîtrise d'œuvre a été réalisée soit par le cabinet Savelli, soit par le cabinet Drouet. La proposition de M. Savelli et les réalisations répondent aux attentes de la commune et le Conseil opte pour ce cabinet. Par ailleurs, les terrains de cette future zone, acquis par l'EPFN, qui en assurait jusqu'alors le portage, sont désormais propriété de la commune.

### REFLEXION ACTIVITES DU MERCREDI

Suite au départ de Marion DUBOSCQ et au vu du taux de fréquentation des enfants de 4 à 6 ans, le souhait du Conseil Municipal était de trouver une solution pour maintenir cette activité ouverte à cette seule tranche d'âges, du fait d'un nombre insuffisant d'inscrits aux autres créneaux. Jean-Marie BOSQUET et Catherine DUCHEMIN ont pris contact avec l'Association Bien Vivre Notre Temps Libre, afin de lui proposer la mise en place d'un cours adapté à ces enfants là après les vacances de la Toussaint, dans le cadre de leur activité « Sport Santé ». Pour se faire, une animatrice de la FFEPGV (Fédération Française de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire) interviendrait 1h chaque mercredi matin. Le coût de la prestation, correspondant à sa rémunération et frais de déplacement, serait pris en charge par la commune à hauteur de 30€ de l'heure, soit environ 1 200 € pour l'année scolaire. Les enfants devant être obligatoirement licenciés, chaque famille devra s'acquitter d'une licence nominative de 15 € pour la périodescolaire. Sous réserve de l'accord officiel de l'Association Bien Vivre Notre Libre, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, de la rembourser du coût total des cours qui seront dispensés.

S'agissant de l'accueil des enfants sur le temps extrascolaire, la commission scolaire propose d'entamer une réflexion avec la commune de Brix sur les possibilités de mutualisation des moyens. Madame le Maire précise à ce sujet, que l'étude lancée par la Communauté de Communes du Bocage Valognes (CCBV), réalisée par le Cabinet Cerise, n'est pas achevée. A la suite des conclusions, un projet d'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) intercommunal pourrait rentrer dans un Contrat de Territoire. Cependant, le Conseil Municipal accepte que la commission prenne contact avec la commune de Brix.

Catherine DUCHEMIN propose de mettre en place une « Journée Grand Jeu » sur le principe d'un rallye, par l'intermédiaire des jeunes de 8 à 12 ans. Le but de cette journée est de faire découvrir Sottevast dans la CCBV, en faisant participer une équipe de chaque commune. L'assemblée n'y est pas hostile dans les mois futurs.

### TRAVAUX BATIMENT EN COURS

Eric SAILLARD fait le point sur les travaux de bâtiment, à savoir :

#### Travaux achevés :

- rajeunissement et rénovation des bureaux et salles de la mairie
- pose d'un faux plafond pour isolation acoustique, avec luminaires au Foyer Rural

#### A réaliser :

- l'isolation acoustique par pose d'un nouveau faux plafond sera réalisée à la cantine pendant les vacances de la Toussaint. Devis de l'entreprise Le Plafond 3 952 € HT.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Zone artisanale

Maurice LAUNEY et Eric SAILLARD font part de l'achèvement des travaux de voirie vers mi novembre. Il est temps de choisir les plantations. Les membres disponibles sont invités sur place Samedi 29 octobre prochain.

- Taxe d'aménagement

Elle est instituée dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'aménagement et remplacera à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, toutes les taxes actuelles liées aux constructions et aménagements et, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les participations liées aux réseaux. Les collectivités devant en fixer le taux par délibération prise avant le 30 novembre prochain, Mme le Maire remet à chacun un condensé de la réforme comportant une simulation, en lui demandant de se positionner pour la prochaine réunion de novembre.

- Salles de sports :

- fuites en toiture : suite aux interventions de l'expert de Groupama, assureur de la commune, l'entreprise Belliard et son assureur refusent d'intervenir pour la reprise des malfaçons. L'assemblée décide, à l'unanimité, de porter l'affaire en justice et autorise Mme le Maire à y ester. Reste le choix de l'avocat.

- Jean-Marie BOSQUET présente un devis pour l'achat d'un complément de moquette de protection de sol du gymnase, la superficie actuellement couverte lors du gala de danse annuelle, n'est pas suffisante, vu le public nombreux. L'assemblée suggère que l'association Modern'danse fasse deux représentations, comme par le passé et que la mezzanine soit ouverte au public.

- Extension voie verte : Consécutivement à la demande du Conseil Municipal, Richard LECARPENTIER s'est rendu à une réunion de travail provoquée par Monsieur Patrice PILLET, Conseiller Général. Il a rappelé alors que l'objectif est de chercher à réaliser des liaisons entre les différents itinéraires existants et non de les étendre. Il a donc été convenu qu'une étude de coût sera réalisée par le Département pour la mise en place d'une signalétique sur les chemins existants reliant Rocheville à Sottevast. Ce circuit serait alors porté au PDIPR, plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

- Le rapport annuel 2009 du Syndicat Electrification est à disposition des membres qui souhaiteraient en prendre connaissance

- Les prochaines séances du Conseil Municipal sont fixées aux : 17/11 et 8/12/11 – 12/01/12

- Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter la redevance d'assainissement 2012.

- Richard LECARPENTIER informe que le stage photo a donné satisfaction aux 5 participants.

- Suite à la demande des deux clubs Toujours Jeunes et Bien Vivre Notre Temps Libre, le vidéo projecteur de la mairie sera prêté pendant les cours informatiques

- Jean-Pierre TOLLEMER propose la plantation d'un cèdre à l'occasion du 1100<sup>ème</sup> anniversaire de la Normandie. Elle aura lieu Samedi 26 novembre.

- Jean-Pierre TOLLEMER suggère d'aménager le terrain près de la Douve jouxtant le bâtiment Sté HEBERT, pour stationnement camping car.

- La remise des diplômes « maisons fleuries » aura lieu le 3 novembre à 18h.

La séance est levée à 21h50

Le Maire,  
Françoise BOUGIS